

Pour le Play In Challenger, « l'annulation n'est pas une option »

TENNIS. Sale année, évidemment, pour le TC Lille. Touché comme tous les clubs sportifs par la crise sanitaire, à l'arrêt pendant le premier confinement et à nouveau depuis le début du deuxième, le club métropolitain courbe l'échine. « On a la chance

d'avoir obtenu des subventions de nos partenaires malgré l'annulation du tournoi. On a aussi l'aide de l'État. Mais il ne faudrait pas que ça dure trop longtemps », confie le président, Antoine Sueur.

Lui comme les autres membres

attendent avec impatience l'intervention d'Emmanuel Macron, ce soir. Si la reprise pour les mineurs ne fait guère de doute, le TC Lille espère une ouverture complète : « *Le tennis est quand même le sport où les contaminations sont très peu probables. On espère pouvoir obtenir satisfaction.* » D'autant que les conséquences sur le nombre de licenciés sont évidentes : le TC Lille n'en compte qu'un peu plus de 500, contre 750 l'an dernier.

LA MENACE DE L'OPEN D'AUSTRALIE

Dans ce contexte, l'organisation du Play In Challenger, en mars, est évidemment indispensable. « *L'annulation n'est plus une option, au risque de voir le tournoi et le club disparaître, alerte Antoine Sueur. Ensuite, on travaille selon les différentes hypothèses.* »

Même si le huis clos était obligatoire, la tenue du Challenger ne sera *a priori* pas remise en cause. Reste toutefois une menace nouvelle : l'Open d'Australie, qui lance habituellement la saison en janvier, pourrait être reporté en mars. « *Il faut espérer que les dates ne soient pas concordantes,* » conclut Antoine Sueur. ■

SÉBASTIEN NOÉ



Avec ou sans public, le Play In Challenger de Lille, reporté, puis annulé définitivement cet automne, sera organisé en mars 2021.